

1. La production

Du quatrième trimestre 1982 au quatrième trimestre 1983, à travers quelques oscillations, le PIB marchand progresse de 0.5 % (0.5 % aussi en moyenne annuelle). Allant de pair avec une demande interne plutôt orientée à la baisse, cette évolution peut paraître surprenante. Elle résulte du redressement des échanges extérieurs : leur contribution à la progression du PIB, en glissement sur l'année est de 0.6 % tandis que la demande interne pèse à la baisse pour 0.1 %.

Contributions de la demande interne et du solde extérieur à l'évolution du PIB marchand (en volume)

Evolution	Glissement 83		Moyenne 83	
	Mds de francs 70	Contribution au taux de croissance du PIB	Mds de francs 70	Contribution au taux de croissance du PIB
PIB	1.2	0.5	4.8	0.5
demande interne	- 0.2	- 0.1	- 4.6	- 0.4
{ demande hors stocks	{ - 0.4	{ - 0.2	{ - 0.5	{ 0.0
{ variations de stocks	{ 0.2	{ 0.1	{ - 4.1	{ - 0.4
solde extérieur	1.4	0.6	9.4	0.9
{ exportations	{ 2.2	{ 0.9	{ 6.5	{ 0.6
{ importations	{ 0.8	{ 0.3	{ - 2.9	{ - 0.3

Selon un schéma de type keynésien, on peut analyser l'évolution de la production comme résultant de celle de la demande totale compte tenu de la modification du taux de pénétration : la demande intérieure hors stocks fléchit de 0.1 % au cours de l'année 1983, mais la forte progression des exportations permet une croissance de 0.5 % de la demande totale hors stocks, justifiant un comportement de stockage légèrement favorable à la croissance (0.1 %) (1) : ainsi la demande totale progresse de 0.6 %. Une faible dégradation du taux de pénétration sur la période transforme cette croissance de la demande totale de 0.6 % en une croissance du PIB de 0.5 %.

La description qui suit met en évidence une certaine dispersion des évolutions selon les produits.

Ce sont les branches industrielles qui tirent la croissance, les branches non industrielles enregistrant au contraire un léger fléchissement.

(1) Du moins en glissement sur l'année 1983. De violents mouvements de stocks ont eu lieu au cours de l'année : ils ont été décrits dans le chapitre concernant spécifiquement les stocks.

1.1. La production agricole

La production agricole enregistre un recul de l'ordre de 4 % au cours de l'année 1983 ; la production animale reste stable mais la production végétale accuse une baisse liée en particulier au tassement des rendements de la dernière campagne céréalière et viticole.

1.2. La production énergétique

Parmi les branches industrielles, l'énergie est celle qui connaît la plus forte croissance. Dans son ensemble la production énergétique a progressé de 2.6 % en 1983 (1.6 % en moyenne). L'évolution résulte de la croissance de 50 % de la production d'électricité nucléaire (32 % en moyenne) et d'une réduction de 20 % de la production de charbon (2 % en moyenne). Celui-ci ne représente plus en 1983 que 21 % de la production énergétique de la France. Le taux d'indépendance énergétique passe ainsi de 34.8 % en moyenne en 1982 à 39.2 % en 1983.

La production par branche

aux prix de 1970, taux de croissance

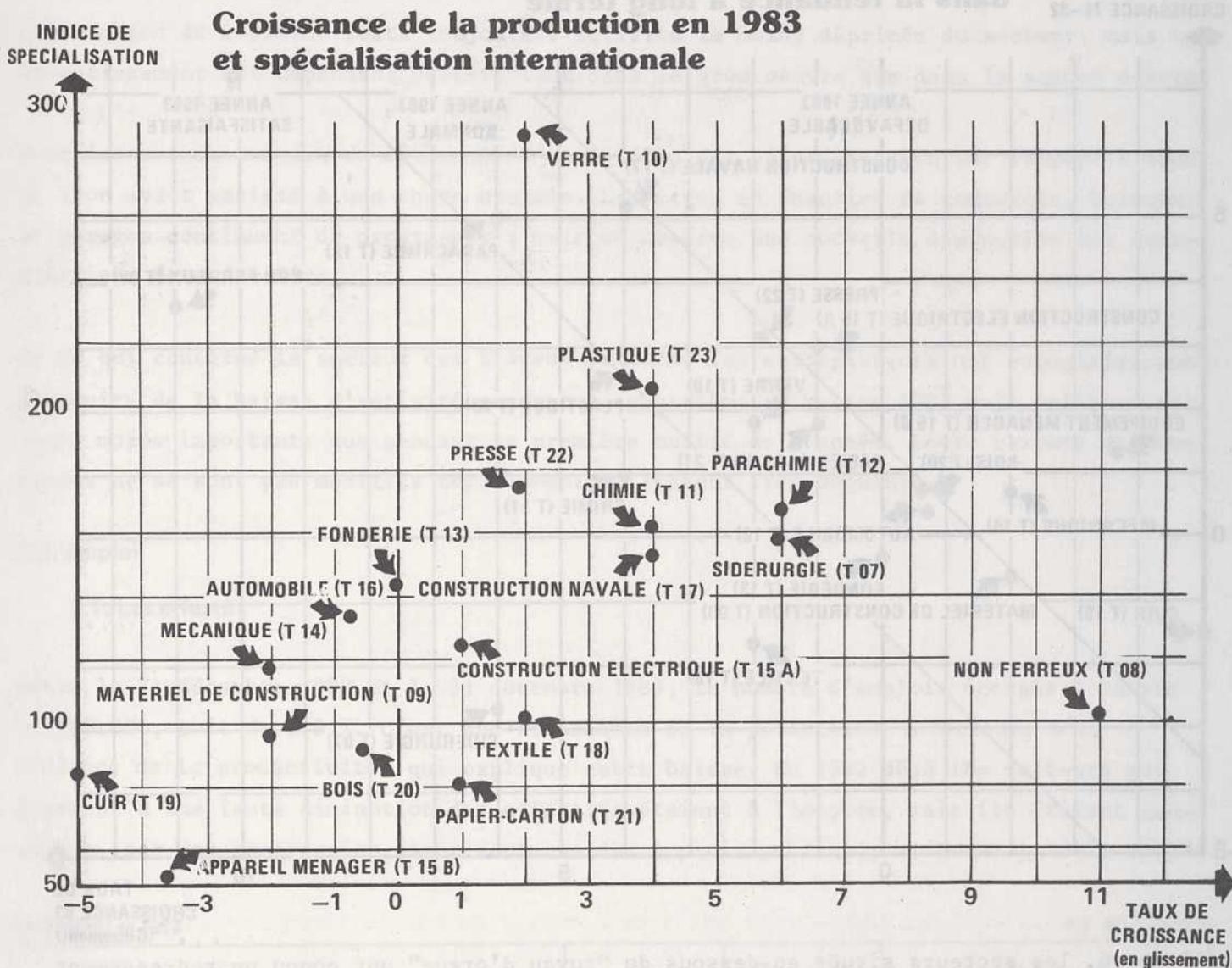
	1981 MA	1982 MA	1983 GA	1983 MA
Agriculture	- 1.2	6.3	- 4.1	- 2.8
Energie	- 2.2	- 3.0	2.6	1.6
Produits manufacturés	- 2.2	0.7	1.7	1.4
biens intermédiaires	- 4.8	- 1.4	3.3	0.6
biens d'équipement	1.4	0.7	0.9	1.0
matériel de transport	- 3.0	2.5	- 0.7	4.4
biens de consommation	- 1.6	2.2	2.1	1.9
Produits industriels	- 1.4	0.3	1.9	1.5
Produits non industriels	1.0	2.3	- 0.1	- 0.1

1.3. La production manufacturière

La production des branches manufacturières dans son ensemble enregistre une croissance de 1.7 % en glissement sur 1983 ; on observe néanmoins une assez forte dispersion selon les produits. Dans les biens intermédiaires, l'activité a repris après deux mauvaises années.

Dans les biens de consommation, la production a continué sa croissance amorcée en 1982. En revanche dans les biens d'équipement professionnel, l'activité n'augmente depuis trois ans qu'à un rythme ralenti par rapport aux fortes croissances enregistrées de 1976 à 1980. Enfin dans l'automobile, la production a stagné en 1983 après une très forte croissance en fin d'année 1982.

A un niveau de nomenclature plus détaillé, cette répartition de la croissance dans les divers secteurs industriels semble refléter assez fidèlement la structure de la demande en 1983 : atonie du marché intérieur, reprise de la demande mondiale. Plus précisément, les secteurs dont la production a augmenté sont ceux pour lesquels la France présente une bonne spécialisation internationale (1) : il en est ainsi de la plupart des industries de biens intermédiaires.

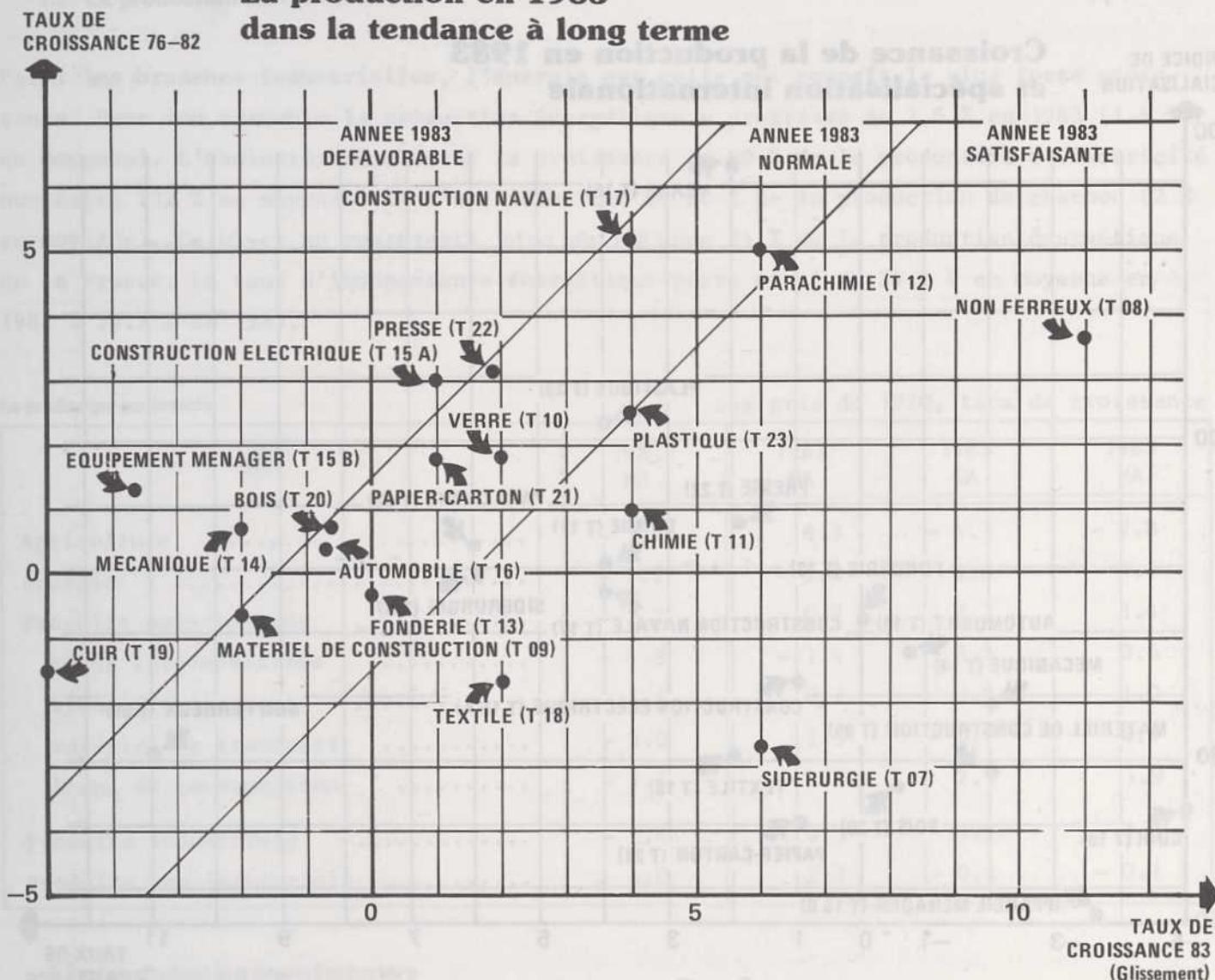


Pour autant, l'évolution de la production en 1983, toujours à un niveau de nomenclature assez détaillé, ne rompt pas avec la tendance observée sur les années passées. Pour la plupart des secteurs en effet, l'évolution en 1983 n'est que le prolongement de leur croissance ou déclin antérieur. Ces secteurs sont ceux situés à l'intérieur d'un "tuyau

(1) Cette spécialisation est représentée par un taux qui mesure la part de marché détenue par la France sur un produit, relativement à la part de marché de la France sur tous les produits.

d'orgue" entourant la première diagonale du graphique. En revanche, les secteurs situés au-dessus de ce "tuyau d'orgue" ont connu une mauvaise année 1983 (relativement à leur croissance antérieure). Parmi ceux-ci on retrouve la construction mécanique, la construction électrique et électronique et l'équipement ménager qui ont subi les conséquences de la faiblesse de l'investissement d'une part et de la baisse de la consommation de biens durables d'autre part.

La production en 1983 dans la tendance à long terme



A l'opposé, les secteurs situés en-dessous du "tuyau d'orgue" ont connu un redressement en 1983 ; ce sont pour l'essentiel les secteurs de l'industrie lourde, chimie, non-ferreux et sidérurgie mais aussi le textile. Il est vrai cependant que, pour ces deux derniers secteurs, le redressement s'est opéré à partir de niveaux de production très médiocres et qu'il ne se prolongera sans doute pas en 1984.

1.4. Le bâtiment et les travaux publics

La construction de logements, après une forte régression en 1982 (baisse de 14 % des mises en chantier et de 13 % des autorisations) a continué de reculer en 1983, mais à

un rythme nettement moins important. En effet, les statistiques actuellement disponibles sur 11 mois de l'année permettent d'avancer que les mises en chantier atteindront pour les 12 mois environ 335.000 logements, soit une diminution de l'ordre de 3 %. Il semble que la demande de maisons individuelles isolées explique le maintien du nombre de mises en chantier à un niveau finalement peu différent de celui de 1982. Cependant, les autorisations ont dans le même temps évolué plutôt défavorablement puisqu'une baisse d'environ 10 % est enregistrée entre 1982 et 1983.

L'entretien du logement reste toujours l'activité la moins déprimée du secteur, mais un ralentissement est cependant observé tant dans le gros oeuvre que dans le second oeuvre.

Pour les autres travaux du bâtiment, l'année 1983 est en progression par rapport à 1982 où l'on avait assisté à une chute brutale. Les mises en chantier de commerces, bureaux et garages continuent de progresser ; mais on observe une nouvelle diminution des autorisations de construire.

En ce qui concerne le secteur des travaux publics, les entrepreneurs ont enregistré une poursuite de la baisse d'activité pendant le quatrième trimestre 1983 mais celle-ci est jugée moins importante que pendant la première moitié de l'année. Leurs carnets de commandes ne se sont pas modifiés notablement et restent très dégarnis.

2. L'emploi

2.1. Les effectifs

Entre le 31 décembre 1982 et le 31 décembre 1983, le nombre d'emplois occupés a baissé de 190.000, soit de 0.9 %. C'est une croissance de la production inférieure à la tendance de la productivité qui explique cette baisse. En 1982 déjà, les facteurs qui poussent à une lente diminution des effectifs étaient à l'oeuvre, mais ils étaient compensés par une progression assez soutenue des emplois publics, pratiquement tarie en 1983.

Les effectifs en 1983

en milliers

	31 déc. 1982	31 déc. 1983	Evolution	
			absolu	%
Salariés	17.745	17.607	- 138	- 0.8
Agriculture	349	344	- 5	- 1.4
Industrie (y.c. BGCA)	6.591	6.400	- 191	- 2.9
Tertiaire marchand	7.129	7.154	+ 25	+ 0.4
Tertiaire non marchand	3.676	3.709	+ 33	+ 0.9
Non Salariés	3.490	3.439	- 51	- 1.5
TOTAL	21.235	21.045	- 189	- 0.9

Les secteurs industriels, bâtiment-génie civil compris, connaissent les plus fortes diminutions d'effectifs salariés en 1983 (- 2.9 % soit environ 190.000 emplois après - 1.6 % en 1982). Sont particulièrement affectés le bâtiment-génie civil (- 4.2 %) et les industries de biens intermédiaires (- 3.6 %), notamment la sidérurgie, les matériaux de construction, et la fonderie-travail des métaux.

Dans le tertiaire, la progression des effectifs salariés ne profite plus en 1983 des créations d'emplois publics (santé, PTT) : elle apparaît donc très faible (0.5 % soit 60.000 emplois) surtout si on la compare à celle de 1982 (1.7 % soit 180.000). Elle retrouve ainsi la tendance à l'inflexion de la croissance qui marque la fin des années 70 et le début de la décennie 80. Ce mouvement d'ensemble recouvre des évolutions assez différentes dans les divers secteurs constitutifs du tertiaire : + 0.1 % dans les commerces, lié essentiellement au développement des commerces alimentaires de gros et de détail ; + 0.6 % dans les services marchands ; + 0.9 % dans le tertiaire non marchand, + 1.7 % dans les banques et assurances. Seuls les transports-télécommunications connaissent une diminution de leurs effectifs salariés (- 0.4 %) du fait des transports publics et privés.

Au total, la baisse des effectifs salariés est d'environ 140.000 personnes (- 0.8 %) en 1983 après une quasi stabilité en 1982. Il faut ajouter à ce nombre les 50.000 pertes d'emplois non salariés (- 1.5 %) pour retrouver le chiffre global de 190.000 pertes d'emplois en glissement sur l'année 1983.

Les diminutions d'emplois dans l'industrie stricto-sensu, hors bâtiment et génie civil, méritent d'être analysées plus précisément pour deux raisons : d'une part, c'est dans ce secteur que l'évolution est la plus défavorable, d'autre part il est important de savoir si les perturbations qui ont affecté l'évolution des emplois industriels en 1982 ont encore une influence en 1983.

Les évolutions de l'emploi industriel observées dans les années 1970 s'expliquent bien par un comportement des industriels qui ajustent avec délais le niveau de leurs effectifs à un niveau désiré, calculé à partir de la production de la période courante en tenant compte de gains de productivité tendanciels de l'ordre de 4 % par an. Cette relation économétrique donne les résultats suivants en 1982 et 1983.

Indice d'évolution des effectifs industriels salariés (hors BGCA)

100 = 1981.4 en moyenne sur le trimestre

		81.4	82.1	82.2	82.3	82.4	83.1	83.2	83.3
Constaté	100	99.7	99.8	100.0	99.3	98.4	97.7	97.1
Expliqué	100	99.2	99.0	99.2	99.0	98.2	97.3	96.7

Ainsi au premier semestre 1982, les effectifs industriels salariés (hors BGCA) sont restés pratiquement stables alors que les effets retardés du mouvement de la production justifiaient une baisse de l'ordre de 1 %. Pour expliquer cette évolution inattendue, on peut faire état d'anticipations de demande trop fortes de la part des entreprises et de réorganisations maintien d'emplois et embauches, liées à la réduction de la durée du travail. En revanche au second semestre 1982 alors que l'on aurait dû assister à une stabilisation des effectifs industriels, on observe une chute de 0.7 % au quatrième trimestre. Ainsi sur l'ensemble de l'année 1982, les pertes d'emplois constatées sont pratiquement identiques à celles auxquelles on pouvait s'attendre compte-tenu de l'évolution de la production. Depuis les réductions d'effectifs constatées sur les trois premiers trimestres connus de l'année 1983 sont pratiquement conformes au comportement habituel d'ajustement retardé de l'emploi à la production.

Enfin si l'on s'intéresse au niveau des effectifs et non plus seulement à leur évolution, compte tenu d'un écart de 0.3 % entre la prédiction de l'équation et l'observé au quatrième trimestre de 1981, on voit qu'en fin de période, les effectifs industriels sont supérieurs de 0.7 %, soit d'environ 35.000 à ce qu'indique spontanément l'équation.

Compte tenu de l'incertitude qui pèse sur cette équation, les sureffectifs seraient donc faibles dans l'industrie dans son ensemble à la fin 1983, étant donné le niveau de la production et les délais habituels d'ajustement de l'emploi à ce niveau. On doit noter toutefois que, dans leurs réponses aux enquêtes de conjoncture de l'INSEE, certains chefs d'entreprise jugent leurs capacités de production non rentables. Si sureffectifs il y a, ils seraient donc à rechercher dans une utilisation maintenue artificiellement d'équipements non rentables.

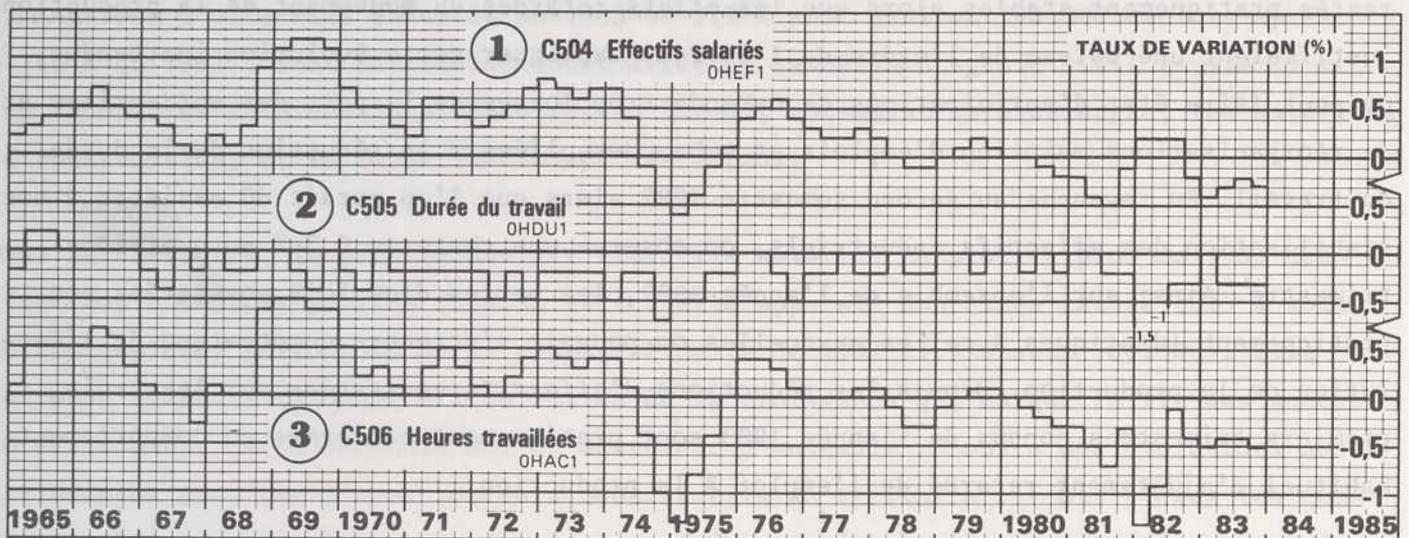
2.2. La durée du travail

La réduction de la durée du travail, fait majeur de l'année 1982, ne s'est guère poursuivie en 1983.

On peut noter seulement les effets retardés des mesures ou accords signés au début de 1982 : accords différés de la chimie et de la métallurgie, cinquième semaine de congés payés à prendre sur la période allant de juin 1982 à mai 1983, premiers effets de l'ordonnance de janvier 1982 sur le passage au 31 décembre 1983 à 35 heures en moyenne annuelle de la durée hebdomadaire du travail des salariés travaillant en continu.

En moyenne sur l'ensemble des secteurs, la durée hebdomadaire du travail avoisine en fin d'année 1983 le seuil légal des 39 heures. En glissement sur l'année, elle baisse de 0.6 % après 2.6 % en 1982.

EFFECTIFS, DURÉE DU TRAVAIL, ACTIVITÉ (ENSEMBLE MARCHAND NON AGRICOLE)



2.3. La production horaire du travail

En glissement sur l'année 1983, les gains de productivité sont de 2.7 % pour l'ensemble des secteurs, 5.4 % dans l'industrie, 0.9 % dans les secteurs non industriels. Les gains élevés dans l'industrie résultent à la fois du mouvement à la baisse des effectifs lié à la réduction de la production en 1982 et de la croissance de la production en 1983 (environ + 2 %) qui tient aux bonnes performances de nos échanges extérieurs.

taux de croissance

La productivité horaire du travail

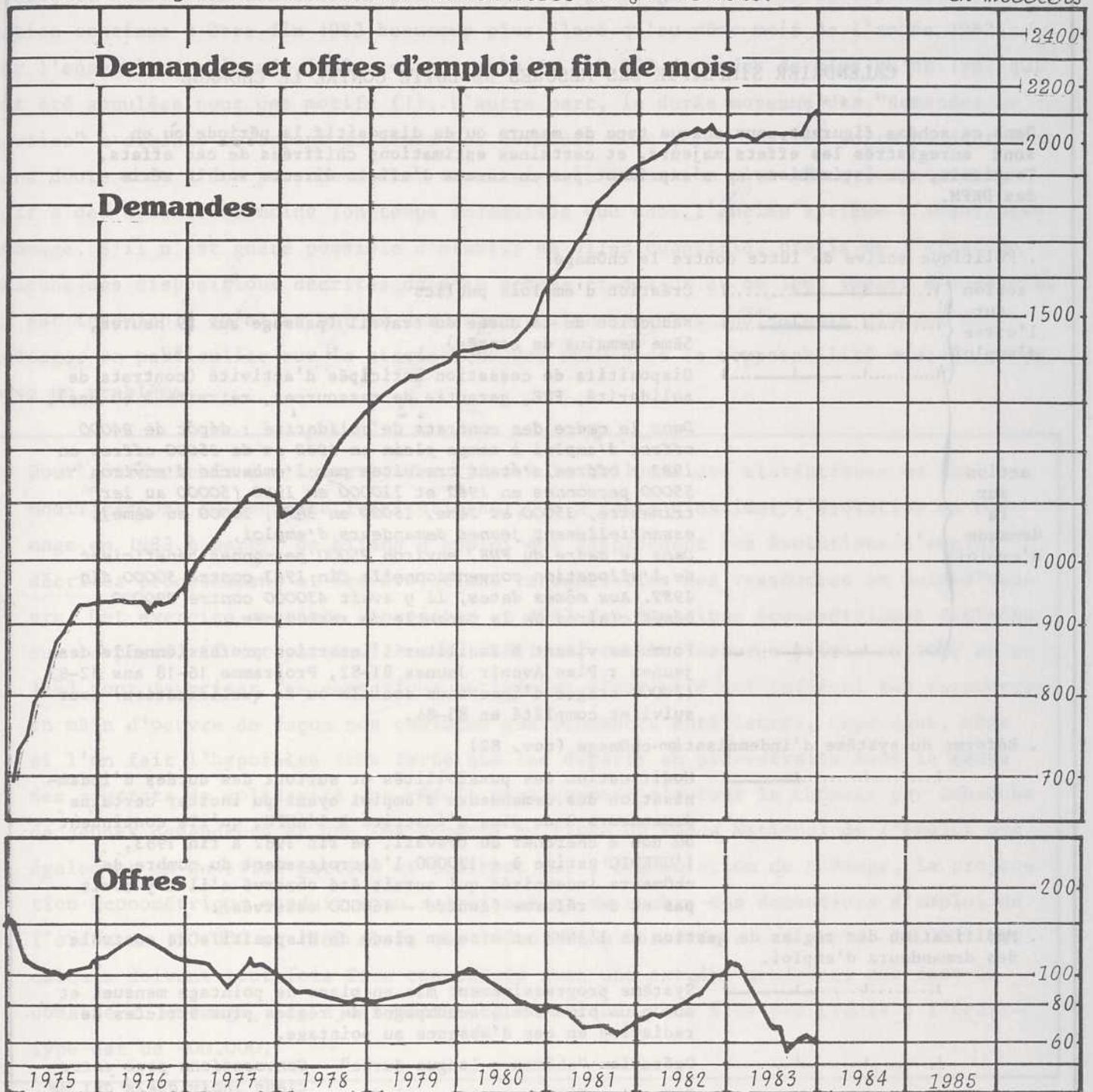
	1981 GA	1982 GA	1983 GA
Productivité			
Secteurs industriels	4.8	3.5	5.4
Secteurs non industriels	3.4	2.9	0.9
Tous secteurs	3.6	3.1	2.7

2.4. Le marché du travail

Le nombre des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) est pratiquement stable en 1983, jusqu'en novembre où il s'accroît sensiblement. La hausse de novembre est en partie un rattrapage de mouvements qui auraient porté sur les mois de septembre ou octobre si l'enregistrement statistique n'avait pas été perturbé par la grève des tris postaux. En ce sens, on peut dire qu'en première approximation, l'accroissement des DEFM observé en décembre (+ 1 %) est la poursuite de la tendance des trois mois précédents : l'année 1983 serait en fait séparée en une période de 8 mois de quasi-stabilité de l'indicateur, suivie de 4 mois de progression à un rythme de l'ordre de + 20.000 par mois qui l'amène

Données corrigées des variations saisonnières en fin de mois.

en milliers



en fin d'année à un niveau d'environ 2.120.000 demandeurs d'emploi, supérieur de 96.000 à celui de la fin 1982.

Jusqu'en mars 1983, les mouvements de la série des DEFM semblent assez bien corrélés, malgré quelques différences de court terme, avec ceux du chômage au sens du BIT. Depuis lors, les évolutions à court terme des DEFM sont plus difficiles à interpréter : en effet il devient délicat d'apprécier les effets d'un certain nombre de mesures de politique économique ou sociale, et de dispositions nouvelles qui ont été prises quant à la gestion du fichier des demandeurs d'emploi et à leur contrôle (voir encadré page suivante).

CALENDRIER SIMPLIFIE DES MESURES DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Dans ce schéma figurent, pour chaque type de mesure ou de dispositif, la période où en sont enregistrés les effets majeurs, et certaines estimations chiffrées de ces effets. Toutefois, ces estimations ne s'expriment pas en termes d'effets directs sur la série des DEFM.

. Politique active de lutte contre le chômage

action sur l'offre d'emploi	-----	Création d'emplois publics
	-----	Réduction de la durée du travail (passage aux 39 heures, 5ème semaine de congés)
	-----	Dispositifs de cessation anticipée d'activité (contrats de solidarité, FNE, garantie de ressources, retraite à 60 ans).
action sur la demande d'emploi	-----	<p><i>Dans le cadre des contrats de solidarité : dépôt de 84000 offres d'emploi à temps plein en 1982 et de 85000 offres en 1983 ; offres s'étant traduites par l'embauche d'environ 55000 personnes en 1982 et 110000 en 1983 (50000 au 1er trimestre, 35000 au 2ème, 15000 en 3ème, 10000 au 4ème), essentiellement jeunes demandeurs d'emploi.</i></p> <p><i>Dans le cadre du FNE, environ 85000 personnes bénéficient de l'allocation conventionnelle fin 1983 contre 50000 fin 1982. Aux mêmes dates, il y avait 430000 contre 390000 bénéficiaires de la garantie de ressources.</i></p>
	-----	Formules visant à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes : Plan Avenir Jeunes 81-82, Programme 16-18 ans 82-83 (70000 stages d'insertion sociale ou de qualification) poursuivi et complété en 83-84.

. Réforme du système d'indemnisation-chômage (nov. 82)

-----	Modification des possibilités et surtout des durées d'indemnisation des demandeurs d'emploi ayant pu inciter certains demandeurs à ne plus s'inscrire à l'ANPE, qu'ils continuent ou non à chercher du travail. De fin 1982 à fin 1983, l'UNEDIC estime à + 120000 l'accroissement du nombre de chômeurs indemnisés qui aurait été observé s'il n'y avait pas eu de réforme (contre ~ 160000 observés).
-------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

. Modification des règles de gestion de l'ANPE et mise en place de dispositifs de contrôle des demandeurs d'emploi.

-----	Système progressivement mis en place de pointage mensuel et non plus bimensuel, accompagné de règles plus strictes de radiation en cas d'absence au pointage.
-----	Opération "chômeurs longue durée" <i>Convocations pour entretiens individuels qui se traduisent systématiquement par un surcroît de sorties, évidemment daté dans la mesure où ces sorties se seraient produites tôt ou tard. A titre illustratif, on a pu estimer à environ 50000 le surcroît de radiations qu'a pu entraîner l'opération chômeurs de longue durée de novembre 1982 à avril 1983.</i>
-----	Opération "4ème ou 13ème mois"
-----	Contrôle de la recherche effective d'emploi.
1981 1982 1983	

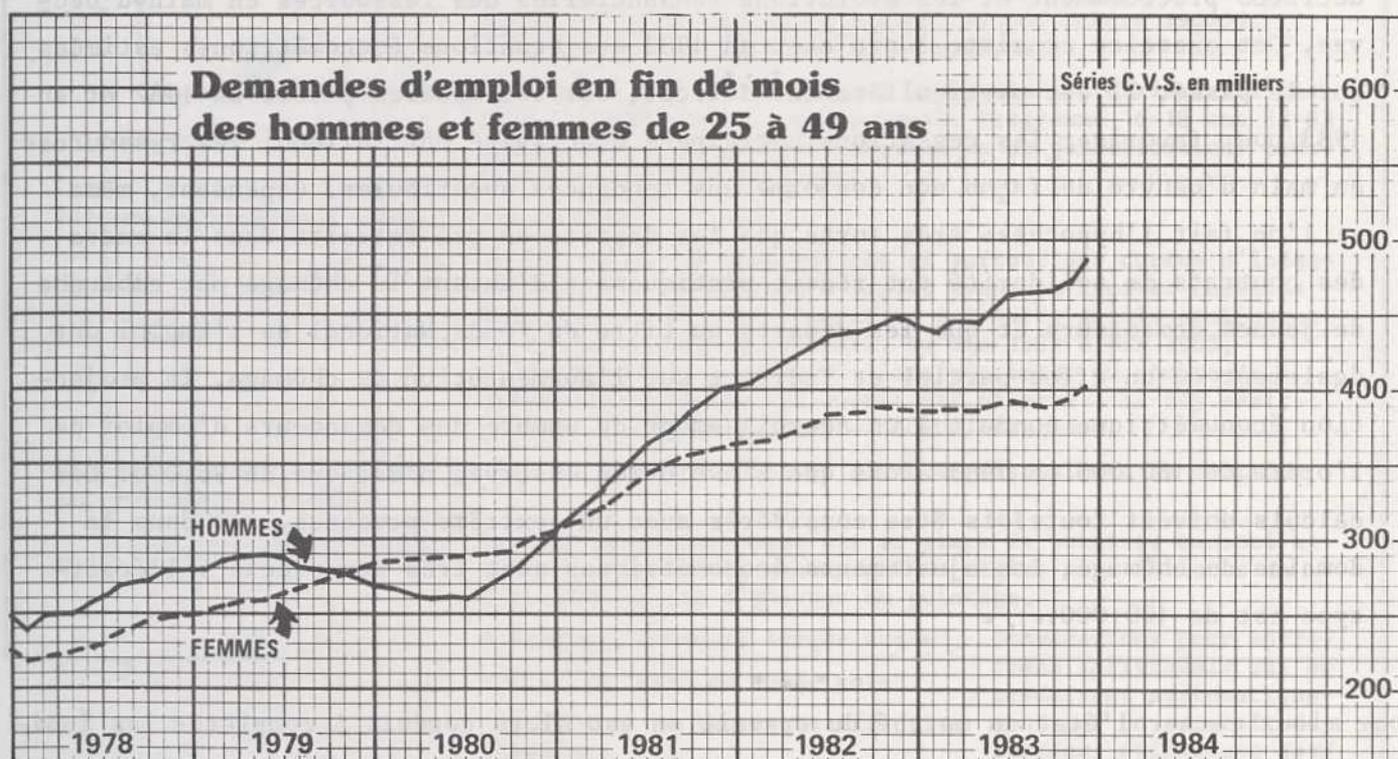
Ainsi, le nombre des annulations pour absence au pointage ou défaut de réponse à convocation continue à être fin 1983 beaucoup plus élevé qu'au même mois de l'année 1982. Sur l'ensemble de l'année 1983, ce sont près de 140.000 demandes de plus qu'en 1982 qui ont été annulées pour ces motifs (1). D'autre part, la durée moyenne des "demandes sorties" a diminué fortement au cours des derniers mois ; ces sorties correspondent donc sans doute soit à des personnes dont on examine la situation plus tôt qu'auparavant, soit à des demandeurs moins longtemps indemnisés que dans l'ancien système d'assurance-chômage. S'il n'est guère possible d'établir un bilan quantifié, précis de l'effet de chacune des dispositions décrites dans le schéma ci-dessus et de leur impact d'ensemble, il est indéniable qu'elles ont eu des répercussions sur les indicateurs globaux du chômage, en particulier sur la statistique des DEFM dont la comparabilité dans le temps pose un problème.

Pour s'affranchir des incertitudes liées à la collecte des statistiques ou aux modifications du contexte institutionnel, on a tenté d'estimer l'évolution du chômage en 1983 à partir de bilans d'emploi qui rapprochent les évolutions d'emploi décrites précédemment et les évolutions tendanciennes des ressources en main-d'oeuvre. Cet exercice consiste à projeter en 1983 des équations économétriques estimées sur le passé. Il est particulièrement délicat, car les mesures prises en 1982 et en 1983 pour favoriser les cessations anticipées d'activité ont infléchi les ressources en main d'oeuvre de façon non conforme aux tendances antérieures. Cependant, même si l'on fait l'hypothèse très forte que les départs en pré-retraite dans le cadre des contrats de solidarité ont réduit pratiquement d'autant le chômage par embauche de jeunes demandeurs et que les départs au titre du Fonds National de l'Emploi ont également eu un effet partiel et indirect sur l'augmentation du chômage, la projection économétrique conduit à un accroissement du nombre des demandeurs d'emploi de l'ordre de 150.000 en 1983 alors que l'évolution observée n'est que de 96.000. Ces calculs doivent toutefois être considérés avec une extrême prudence, car dans le domaine du chômage, les ajustements économétriques sont très peu précis : l'écart-type est de 100.000.

Pour mieux cerner l'état du marché du travail on est alors conduit à compléter les indicateurs globaux usuels par d'autres éléments d'analyse. Dans cette perspective, deux

(1) Il ne faut évidemment pas interpréter ce surcroît de 140.000 comme une estimation du nombre de DEFM qui "manqueraient" au fichier fin 1983 et ceci pour trois raisons : l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques structurelles du chômage entre 1982 et 1983 a pu jouer sur le volume des sorties (accroissement de l'ancienneté de chômage développement d'un certain découragement ...) ; en second lieu, certains demandeurs ont pu, après avoir vu leur demande radiée, se réinscrire par la suite ; enfin et surtout cette série des annulations pour défaut de pointage ou non réponse à convocation est affectée par un changement à partir de novembre 1982 dans le mode de comptabilisation qui grossit le chiffre d'environ 50.000 pour 1983. Selon le mode de comptabilisation des années antérieures, on ne recenserait qu'environ 90 000 (140 000 - 50 000) annulations de plus en 1983 qu'en 1982.

constatations principales s'imposent : si le nombre total de DEFM (corrigé des variations saisonnières) évolue modérément depuis un an, les caractéristiques des demandeurs d'emploi se modifient, elles, de façon significative : les évolutions des DEFM par sexe et âge sont différentes, et les divergences sont très marquées. Corrigé des variations saisonnières, le nombre de demandeurs jeunes (moins de 25 ans) baisse chez les femmes et augmente seulement au cours des deux derniers mois de l'année chez les hommes : ceci reflète l'effet de certaines mesures de politique économique et sociale (stages de formation, embauches suite à des contrats de solidarité pré-retraite). Des retraits du marché du travail ont pu également se produire. La part des demandeurs de moins de 25 ans passe ainsi de 45,2 % à 44,5 % de fin 82 à fin 83. Le nombre des demandeurs adultes (25 à 49 ans) est quasiment stable chez les femmes et continue d'augmenter chez les hommes. Enfin, le nombre des demandeurs âgés est sans changement depuis le début de l'année, après avoir quelque peu diminué au quatrième trimestre 1982 (ce qui peut s'expliquer en partie par l'opération "chômeurs de longue durée"). Tous âges confondus, le chômage enregistré est devenu plus masculin de fin 1982 (50,3 % de demandeurs hommes) à fin 1983 (51,8 %).



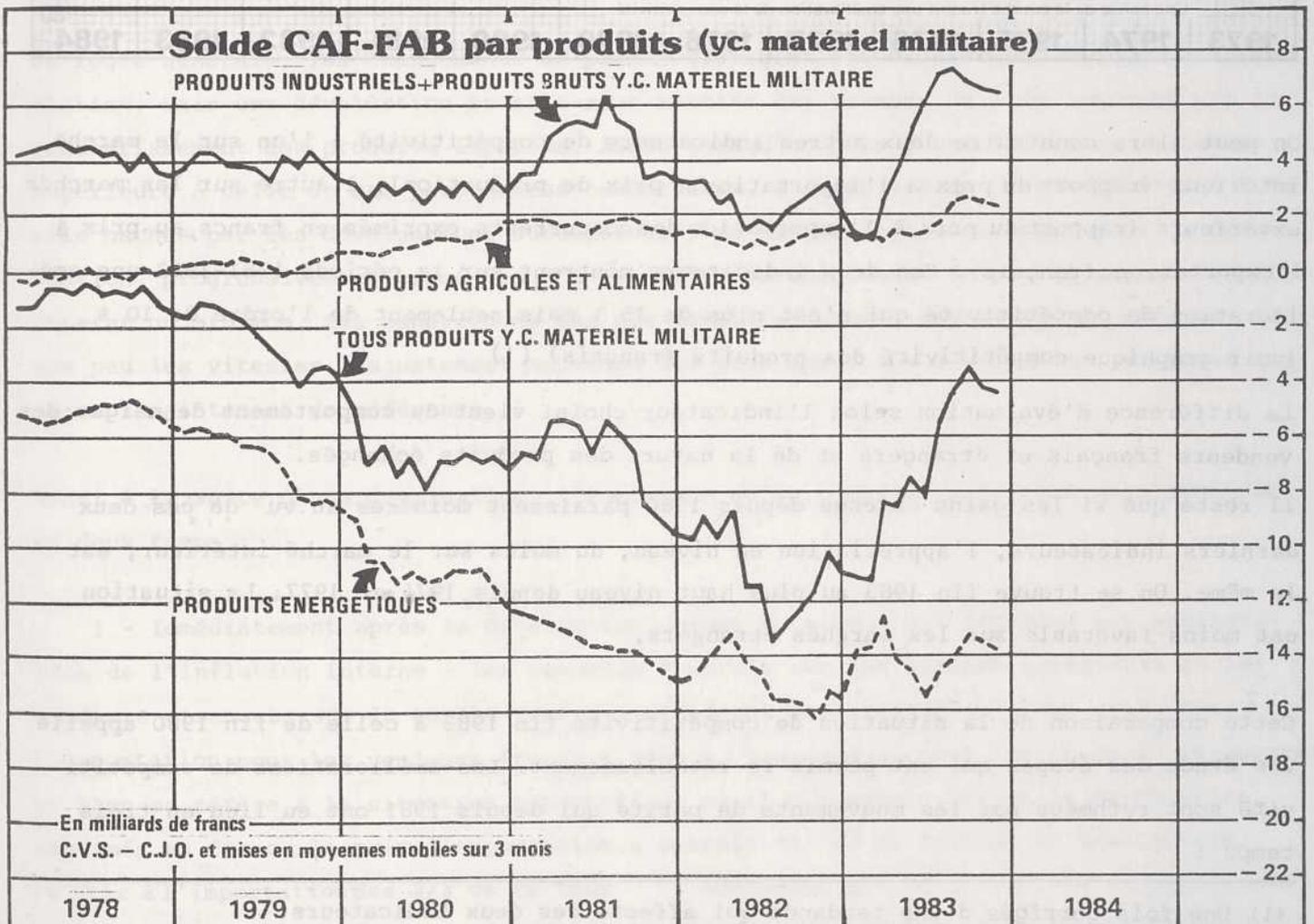
La seconde constatation a trait à l'offre d'emploi émanant des entreprises. Toutes les indications disponibles la montrent très faible : les offres d'emploi déposées à l'ANPE sont, fin 1983, à un niveau historiquement bas (61.000) ; les licenciements autorisés touchent chaque mois plus de 30.000 personnes depuis le milieu de l'année et les entrées en chômage à la suite d'un licenciement économique ont augmenté par rapport à 1982 ; le chômage partiel est en recrudescence depuis le printemps ; enfin, le nombre des demandes d'emploi placées chaque mois par l'ANPE ou annulées pour reprise d'activité déclarée se réduit de plus en plus si on fait référence au même mois de 1982.

VII. LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

En 1983 le déficit extérieur de la France est réduit de 50 milliards par rapport à celui de 1982 : l'équilibre commercial est presque atteint sur les derniers mois de l'année.

Ce redressement spectaculaire est imputable pour l'essentiel à un accroissement de 30 milliards de l'excédent dégagé par les échanges de produits manufacturés.

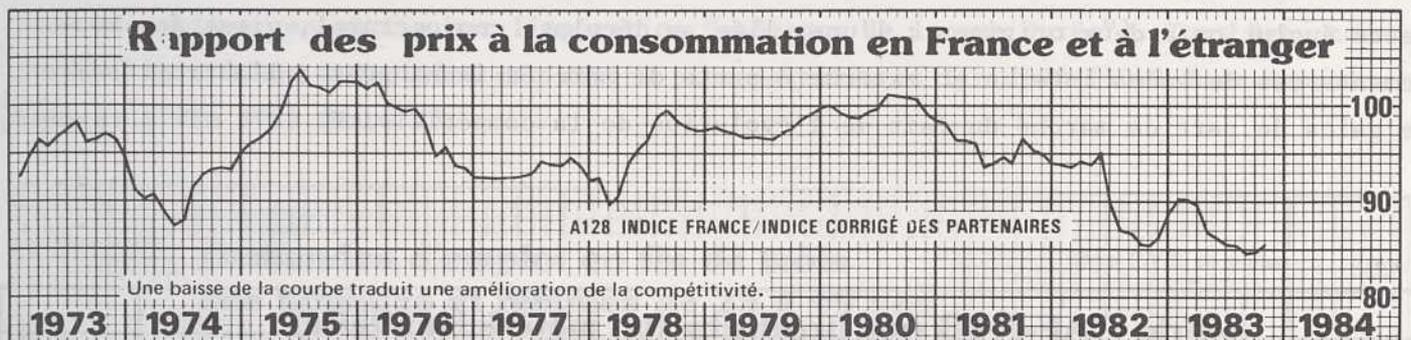
Cette évolution a deux origines : l'une, liée au décalage conjoncturel, vient des mouvements des demandes interne et externe à parts de marchés inchangées ; l'autre résulte de gains de part de marché du fait de l'évolution de la compétitivité.



1. Les échanges de produits manufacturés

1.1. La compétitivité française

Depuis la fin de 1980, point bas de la compétitivité française, le franc s'est déprécié d'environ 35 % tandis que la différence de croissance des prix à la consommation entre la France et l'étranger était de l'ordre de 20 %. Autrement dit, la France aurait connu des gains de compétitivité voisins de 15 % ; la compétitivité française serait à son plus haut niveau depuis 1974 ou 1977. Mais on sait qu'il y a plusieurs mesures possibles de compétitivité, et il faut examiner l'évolution des prix des importations et des exportations, plus pertinents que les prix à la consommation lorsque l'on s'intéresse aux échanges extérieurs.



On peut alors construire deux autres indicateurs de compétitivité : l'un sur le marché intérieur (rapport du prix à l'importation au prix de production), l'autre sur les marchés extérieurs (rapport du prix à l'exportation des concurrents exprimés en francs, au prix à l'exportation français). Ces deux indicateurs montrent sur la période 1981-1983 une amélioration de compétitivité qui n'est plus de 15 % mais seulement de l'ordre de 10 % (voir graphique compétitivité des produits français) (1)

La différence d'évaluation selon l'indicateur choisi vient du comportement de marges des vendeurs français et étrangers et de la nature des produits échangés.

Il reste que si les gains obtenus depuis 1980 paraissent moindres au vu de ces deux derniers indicateurs, l'appréciation en niveau, du moins sur le marché intérieur, est la même. On se trouve fin 1983 au plus haut niveau depuis 1974 et 1977. La situation est moins favorable sur les marchés étrangers.

Cette comparaison de la situation de compétitivité fin 1983 à celle de fin 1980 appelle une étude des étapes qui ont permis ce rétablissement. Les améliorations de compétitivité sont rythmées par les mouvements de parité qui depuis 1981 ont eu lieu en trois temps :

(1) Une fois corrigés d'une tendance qui affecte ces deux indicateurs.

1 - Fin 1980.début 1981, le dollar s'apprécie de près de 30 % par rapport au franc, puis le franc se déprécie d'environ 5 % par rapport à l'écu.

2 - Au troisième trimestre 1982, le franc se déprécie simultanément contre l'ECU (4,9 %) et contre le dollar (10,6 %) conduisant sur ce trimestre à une baisse du franc contre toutes monnaies de 6,7 %.

3 - Au cours du printemps et de l'automne 1983, le dollar connaît une nouvelle hausse tandis qu'au deuxième trimestre 1983 le franc est dévalué par rapport aux monnaies européennes de 4,3 %. Notre monnaie se déprécie ainsi de 6,2 % au deuxième trimestre 83 avant de se stabiliser sur le deuxième semestre.

La parité du franc

Taux de croissance trimestriels

Nombre de francs pour un	1981					1982					1983				
	1	2	3	4	GA	1	2	3	4	GA	1	2	3	4	GA
dollar	9.9	11.5	7.2	- 2.6	28.0	6.0	4.7	10.6	1.8	25.0	- 2.6	8.4	6.6	2.6	15.5
ECU	1.1	0.9	- 0.7	2.7	4.0	1.0	1.2	4.9	0.0	7.2	- 1.1	4.3	0.6	0.5	4.3
monnaie mondiale (1)	4.5	3.5	1.0	1.5	10.9	2.2	1.8	6.7	0.5	11.7	- 0.8	6.2	0.7	- 0.4	5.7

(1) La monnaie de chaque pays est affectée d'un poids qui reflète la concurrence qu'il fait à la France sur les marchés extérieurs.

En règle générale, les changements de parité corrigent les différences de rythme d'inflation. Mais une dévaluation en elle-même suscite des hausses de prix internes par le renchérissement des produits importés. Aussi lorsqu'un pays a une inflation nettement supérieure à celle de ses partenaires commerciaux, l'évolution de sa compétitivité est-elle hachée par les dévaluations successives : un niveau fort au lendemain de la dévaluation, progressivement mangé jusqu'à la veille du changement de parité suivant où il atteint un minimum. Les expériences des dix dernières années ont permis de préciser quelque peu les vitesses d'ajustement moyennes des prix après une dévaluation, vitesses qui servent maintenant de référence.

Ainsi à la suite d'une dévaluation, l'évolution de la compétitivité peut être analysée en deux temps :

1 - Immédiatement après la dévaluation, avant qu'elle n'ait entraîné une accélération de l'inflation interne : les vendeurs français sur les marchés extérieurs et les vendeurs étrangers sur le marché français modifient instantanément leurs prix (prix à l'exportation pour les vendeurs français, prix à l'importation pour les vendeurs étrangers) Si l'on se réfère à la situation hypothétique où il n'y aurait pas eu de dévaluation, exprimés en francs le prix d'exportation s'accroît du 1/3 du taux de la dévaluation, le prix à l'importation des 2/3 de ce taux. Autrement dit, alors que la compétitivité mesurée comme rapport des prix de détail en francs de la France et de ses principaux

Répercussion sur la compétitivité d'une hausse des prix français x % plus rapide que celle des prix étrangers.

soient PEX le prix d'exportation français
 PEXC le prix d'exportation des concurrents en francs
 PROD le prix de production français
 PIMP le prix d'importation français

soient $COMPE = \frac{PEX}{PEXC}$ et $COMPI = \frac{PROD}{PIMP}$ les compétitivités externes et internes

et $TE = \frac{PEX}{PIMP}$ les termes de l'échange.

Supposons que pour des raisons diverses, il y ait un écart de x % entre la croissance du prix d'exportation des concurrents (PEXC) et celle du prix de production français (PROD). Cet écart est actuellement négatif en France en l'absence de dépréciation du franc, positif au moment d'une dévaluation du franc. L'économétrie enseigne alors que le prix d'exportation et le prix d'importation se fixent ainsi :

$$\frac{\Delta PEX}{PEX} = \frac{2}{3} \frac{\Delta PROD}{PROD} + \frac{1}{3} \frac{\Delta PEXC}{PEXC} \quad \text{et} \quad \frac{\Delta PIMP}{PIMP} = \frac{2}{3} \frac{\Delta PEXC}{PEXC} + \frac{1}{3} \frac{\Delta PROD}{PROD}$$

Ce mode de fixation du prix d'exportation et d'importation signifie que les exportateurs français et étrangers ont un comportement symétrique consistant à faire croître leur prix d'exportation à un rythme intermédiaire entre celui du prix de production et celui du prix du concurrent de sorte que :

$$\left[\begin{aligned} \frac{\Delta COMPE}{COMPE} &= \frac{\Delta PEXC}{PEXC} - \frac{\Delta PEX}{PEX} = \frac{2}{3} \left(\frac{\Delta PEXC}{PEXC} - \frac{\Delta PROD}{PROD} \right) = \frac{2}{3} x \\ \frac{\Delta COMPI}{COMPI} &= \frac{\Delta PIMP}{PIMP} - \frac{\Delta PROD}{PROD} = \frac{2}{3} \left(\frac{\Delta PEXC}{PEXC} - \frac{\Delta PROD}{PROD} \right) = \frac{2}{3} x \end{aligned} \right]$$

et $\frac{\Delta TE}{TE} = \frac{\Delta PEX}{PEX} - \frac{\Delta PIMP}{PIMP} = \frac{1}{3} \left(\frac{\Delta PROD}{PROD} - \frac{\Delta PEXC}{PEXC} \right) = \frac{1}{3} x$

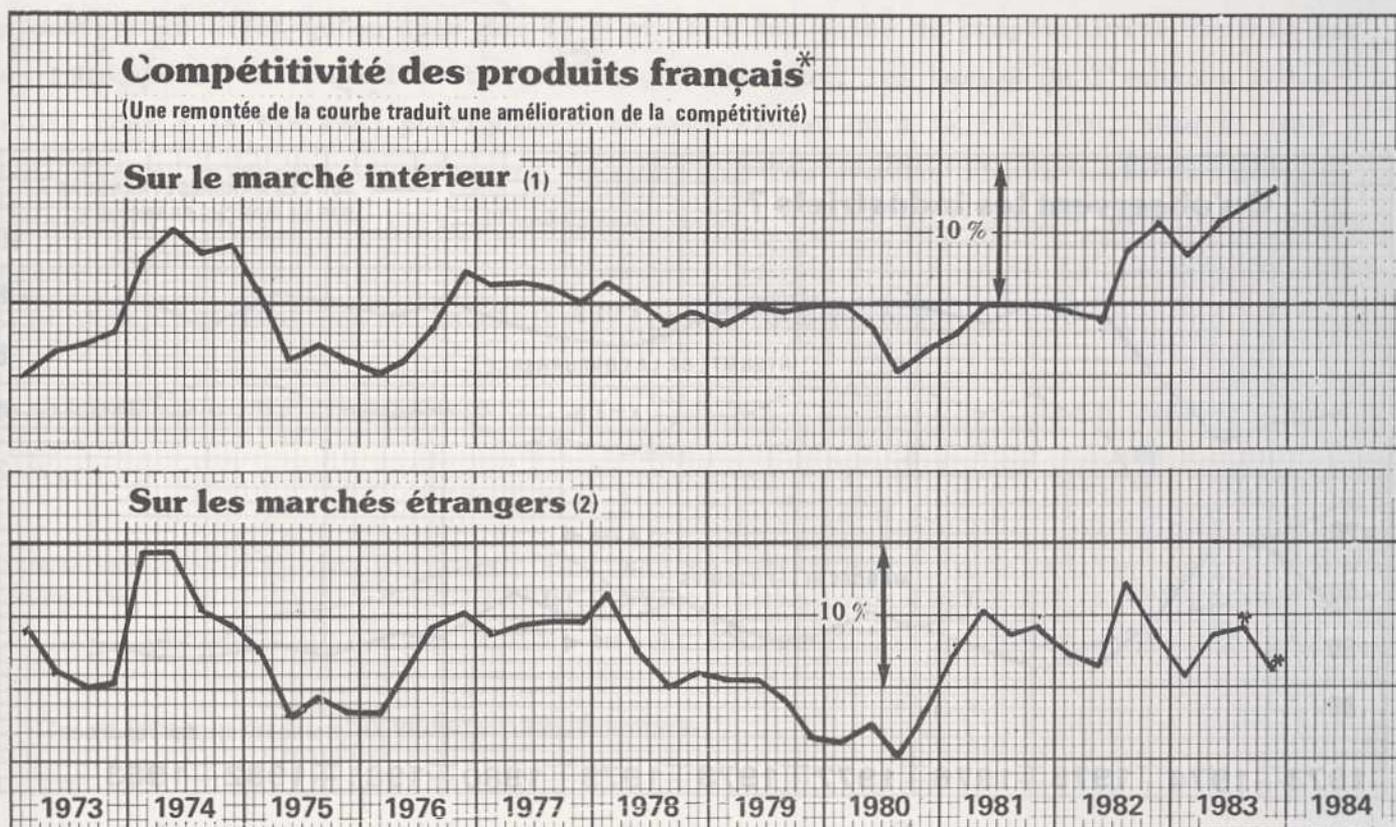
donc $\frac{\Delta COMPE}{COMPE} = \frac{\Delta COMPI}{COMPI}$ et $\frac{\Delta TE}{TE} = -\frac{1}{2} \frac{\Delta COMPE}{COMPE}$

concurrents s'améliore du taux de la dévaluation, les deux autres indicateurs ci-dessus mentionnés n'augmentent que des 2/3 de ce taux (voir encadré ci-contre).

2 - Au cours des mois suivants la dévaluation :

Les prix intérieurs, et avec eux les prix à l'exportation, s'accroissent sous l'effet du renchérissement des biens importés. La vitesse d'ajustement apparaît assez variable selon le degré d'indexation des différents prix dans l'économie française. En particulier, le blocage ou le contrôle des prix sont de nature à ralentir cette vitesse.

Comment se situent à cet égard les changements de parité des trois dernières années ?



*Corrigé de leur tendance

(1) Prix importations/Prix production

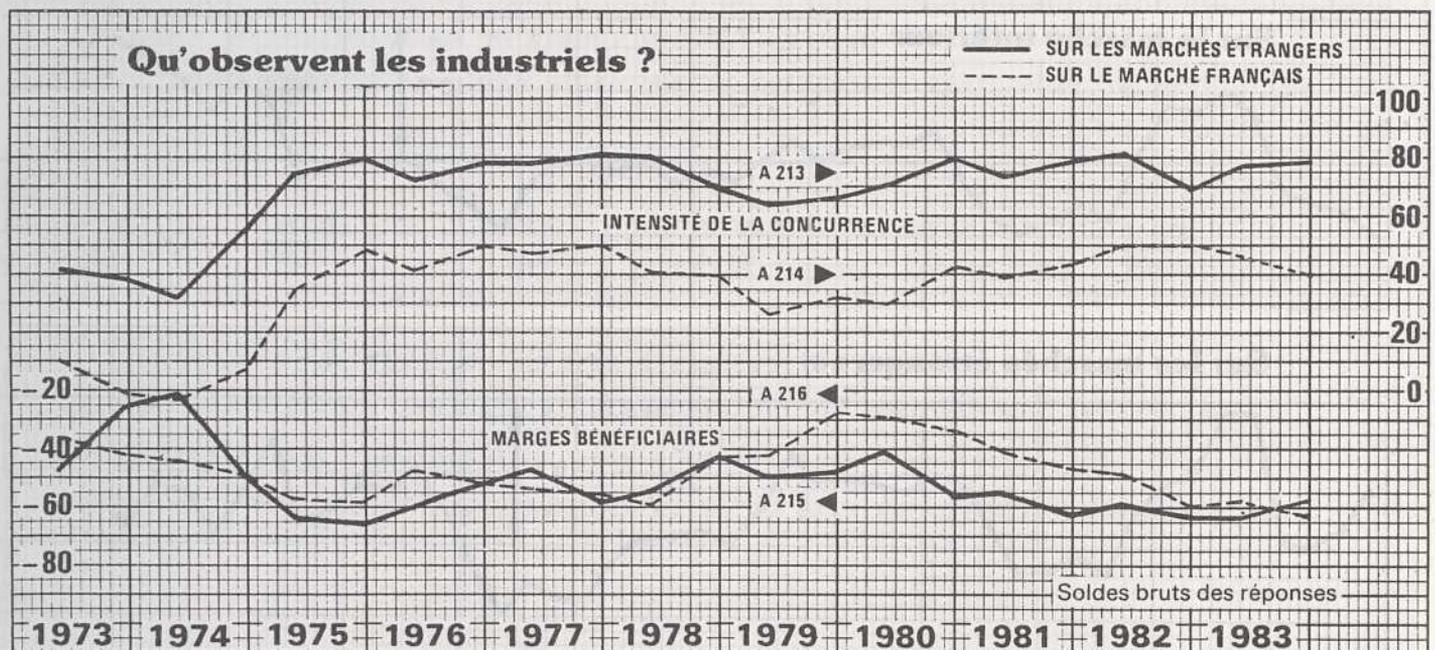
(2) Prix exportations des concurrents en francs/Prix exportations françaises

La baisse du franc de 1980-1981 a procuré une très nette amélioration de la compétitivité externe (10 %) tandis que l'effet est deux fois moindre sur le marché intérieur (5 %). En effet sur cette période, une croissance plus faible qu'à l'ordinaire du prix des exportations permet des gains importants sur les marchés extérieurs, tandis qu'une croissance elle aussi relativement faible du prix des importations les limite sur le marché intérieur.

Les dévaluations de la mi-1982 et du début 1983 n'ont pas eu du tout les mêmes effets que la précédente en raison du blocage des prix internes. Celui-ci a en effet entraîné une très forte amélioration de la compétitivité sur le marché intérieur et au contraire conduit à d'assez médiocres performances sur les marchés extérieurs, les prix d'exportations augmentant anormalement vite, probablement pour compenser l'effet du blocage ou du contrôle des prix intérieurs.

La dévaluation du début 1983 a permis d'améliorer le niveau de compétitivité sur le marché intérieur ; sur les marchés extérieurs, elle a à peine permis de le maintenir.

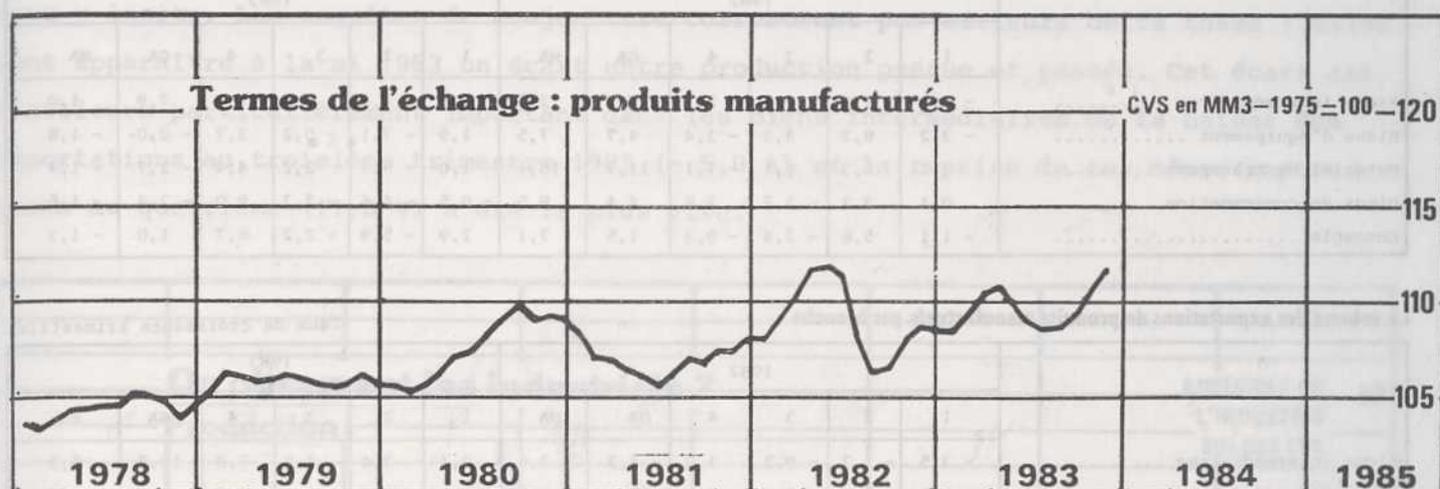
Cette tendance à compenser sur les marchés extérieurs les pertes que le contrôle des prix occasionne sur le marché intérieur est confirmée par l'enquête sur la concurrence étrangère.



Ainsi, après la dévaluation de 1982 comme après la dévaluation de 1983, l'indicateur de compétitivité sur les marchés extérieurs retrouve après trois trimestres son niveau initial, sous l'effet d'une forte croissance des prix à l'exportation.

Une dernière mesure de compétitivité que l'on peut analyser est fournie par les termes de l'échange qui comparent le prix des échanges français (prix à l'exportation) à un prix des échanges étrangers (prix à l'importation) ; une dégradation des termes de l'échange est assimilée à un gain de compétitivité. Il convient néanmoins de souligner que cet

indicateur n'est pas très bon et qu'il donne une vision pessimiste des choses (1).



On observe en effet qu'au lieu des 15 % et 10 % des gains de compétitivité fournis par les indicateurs de compétitivité décrits précédemment, les termes de l'échange industriels sont à la fin 1983 pratiquement au même niveau qu'à la fin 1980, même si leur évolution au trimestre le trimestre retrace dans les grandes lignes celle des autres indicateurs. Sur l'année 1983, l'amélioration des termes de l'échange, particulièrement remarquable malgré la dévaluation de mars, témoigne à la fois de la progression forte du prix des exportations et faible du prix des importations.

Prix des échanges extérieurs de produits manufacturés

Taux de croissance trimestriels

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2	3	4	GA	MA
Exportations	6.2	3.3	0.8	4.6	15.7	16.0	1.4	3.2	2.9	4.6	12.7	11.6
Importations	2.6	1.1	5.3	2.9	12.5	11.5	-0.3	3.4	2.9	2.5	8.8	9.8

1.2. Les échanges de produits manufacturés en volume

Les séries des échanges extérieurs en volume présentent un certain nombre de cassures qui gênent l'interprétation de la tendance de fond : nous allons chercher à les expliquer ; nous verrons alors que la tendance à l'amélioration des résultats de nos échanges extérieurs est apparue dès la mi-1982 et se poursuit depuis.

(1) C'est un mauvais indicateur car il compare deux prix qui ne se rencontrent effectivement sur aucun marché. Il est plus pessimiste que l'indicateur de compétitivité sur les marchés extérieurs précédemment décrit, puisqu'il rapporte le même prix d'exportation au prix d'importation qui, dans le cas d'une dévaluation, augmente moins que le prix des concurrents exprimés en francs. De la même façon il est un indicateur pessimiste de la compétitivité interne puisqu'il rapporte le prix d'exportation qui augmente, toujours dans le cas d'une dévaluation, plus rapidement que le prix de production, au même prix d'importation (voir encadré précédent).

Le volume des importations de produits manufacturés par branche

taux de croissance trimestriel

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2	3	4	GA	MA
Biens intermédiaires	- 0,4	2,2	- 9,2	2,7	- 5,1	2,7	6,8	- 4,0	- 5,8	11,8	7,9	1,0
Biens d'équipement	- 3,2	8,3	3,3	- 3,4	4,7	7,5	1,9	- 7,1	- 0,2	3,7	- 2,0	- 1,8
Matériel de transport	0,1	8,3	4,1	- 1,1	11,7	15,1	1,0	- 9,7	2,2	4,4	- 2,7	- 1,4
Biens de consommation	0,1	3,2	- 2,7	3,8	4,4	8,5	- 0,5	- 4,4	- 2,3	5,0	- 2,4	- 1,6
Ensemble	- 1,1	5,6	- 2,4	- 0,3	1,5	7,1	2,9	- 5,9	- 2,2	6,7	1,0	- 1,3

Le volume des exportations de produits manufacturés par branche

Taux de croissance trimestriel

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2	3	4	GA	MA
Biens intermédiaires	- 3,5	- 1,7	- 0,2	1,2	- 4,2	- 3,4	0,4	3,4	1,5	7,0	12,7	5,9
Biens d'équipement	- 9,5	0,1	5,7	1,4	- 2,9	- 4,2	- 9,3	5,7	0,3	- 1,9	- 5,7	- 2,1
Matériel de transport	- 1,0	- 6,4	8,4	- 4,7	- 4,3	- 6,1	- 3,5	2,7	8,8	- 5,8	1,5	- 0,1
Biens de consommation	- 3,2	- 2,0	- 0,7	3,2	- 2,8	- 3,6	- 0,1	2,3	1,2	2,9	6,4	4,5
Ensemble	- 5,3	- 1,6	2,9	0,8	- 3,3	- 3,9	- 3,8	3,9	1,9	1,7	3,5	2,1

Au cours des années 1982 et 1983, avant les dévaluations du franc, les exportations chutent et les importations augmentent anormalement ; comme si les opérateurs procédaient à des achats anticipés et retardaient la livraison des ventes. Si en a bien été ainsi, il s'agit d'un simple report d'une partie des échanges qui auraient dû se faire un trimestre, sur le trimestre précédent ou sur le suivant. Un lissage des deux trimestres concernés permet alors de l'éliminer. C'est après une telle opération que les exportations paraissent avoir repris une progression ininterrompue depuis la mi 1982 (+ 6 % de la mi-1982 à la fin 1983) ; de même, depuis la même date, les importations

Volume base 100 =

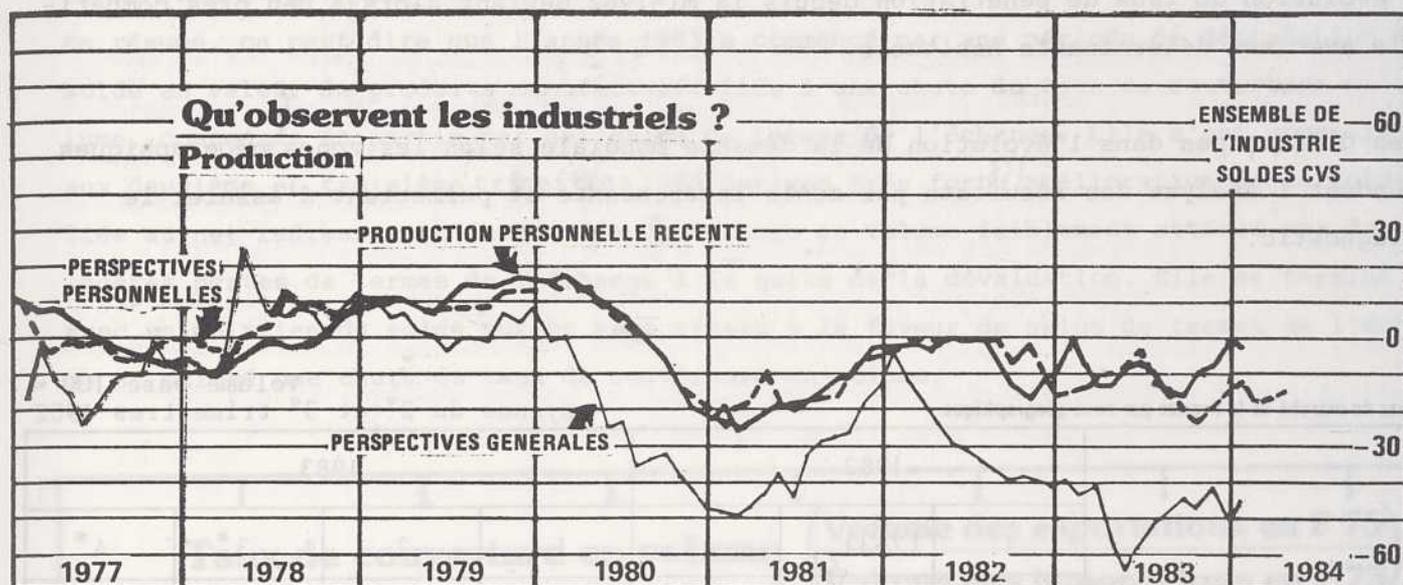
Parts de marché de la France

moyenne du 2° et 3° trimestre 1982

	1982			1983		
	1	(2+3)/2	4	(1+2)/2	3	4
Exportations	100.2	100	102.3	98.1	104.2	106.0
Demande mondiale	102.6	100	98.0	101.4	101.2	101.8
Parts de marchés	97.7	100	104.4	96.8	103.0	104.1
	1	(2+3)/2	4	(1+2)/2	(3+4)/2	
Importations	95.9	100	98.4	98.3	97.7	
Demande française	98.5	100	100	100	100.4	
Taux de pénétration	97.4	100	98.4	98.3	97.3	

baissent de façon continue (- 2,7 % de la mi 1982 à la fin 1983), du moins si on lisse aussi les résultats du troisième et du quatrième trimestres 1983 en interprétant la remontée des importations au quatrième trimestre 1983 comme la compensation d'une baisse

excessive au troisième, liée à une sous estimation au cours de l'été de la demande du second semestre 1983. L'état de la demande interne et de la compétitivité en fin d'année nous y incite. Les enquêtes de conjoncture corroborent par ailleurs cette thèse : elles font apparaître à la mi 1983 un écart entre production prévue et passée. Cet écart est d'ailleurs particulièrement important dans les biens intermédiaires où la baisse des importations au troisième trimestre 1983 (- 5,8 %) et la reprise de ces mêmes importations au quatrième (11,8 %) a été la plus vive.



Ce mouvement des exportations coïncide avec une reprise de la demande mondiale qui est de l'ordre de 2 % sur cette période. La France aurait donc gagné environ 4 % de parts de marchés depuis la mi-1982.

Quant à la demande de la France, elle est au même niveau à la fin 1983 qu'à la mi 1982. La pénétration étrangère sur le marché intérieur aurait donc reculé sur la période de près de 3 %.

Il reste à apprécier si l'évolution de la compétitivité sur les dernières années justifie bien ces gains de parts de marchés interne et externe.

On a décrit précédemment l'évolution instantanée de la compétitivité interne et externe sur les années récentes. On sait par ailleurs que ses effets sur le volume des échanges extérieurs se font sentir avec de longs délais : on récupère encore en 1982-1983 une partie des conséquences de la dégradation de la compétitivité enregistrée en 1979-1980. Néanmoins à partir de la mi-1982, les effets favorables sur le volume des échanges de l'amélioration de la compétitivité (qui date comme on l'a vu précédemment de la fin 1980-début 1981) commencent à l'emporter sur ceux, défavorables, des années 1978-1979-1980. Aussi sur la période allant de la mi-1982 à la fin 1983, l'évolution de la compétitivité justifierait des gains de parts de marchés, à l'intérieur comme à l'extérieur, de l'ordre de 5 %.

Sur les marchés extérieurs, les gains de parts de marchés paraissent comparables, bien qu'un peu inférieurs à ceux que l'évolution de la compétitivité externe nous permettait d'escompter. Pour le marché intérieur, le recul du taux de pénétration des produits étrangers se trouve aussi un peu faible eu égard à l'évolution de la compétitivité. Mais on sait que le taux de pénétration a tendance, du fait de l'ouverture des frontières à s'accroître chaque année. On estime habituellement que cet effet entraîne une progression des importations supérieure de 1 % par an à celle de la demande. L'évolution du taux de pénétration depuis la mi-1982 devient alors à peu près compatible avec ses déterminants habituels.

Les différences dans l'évolution de la demande mondiale selon les zones géographiques rendent l'analyse des résultats par zones intéressante et permettent d'assurer le diagnostic.

Parts de marché de la France par zone géographique

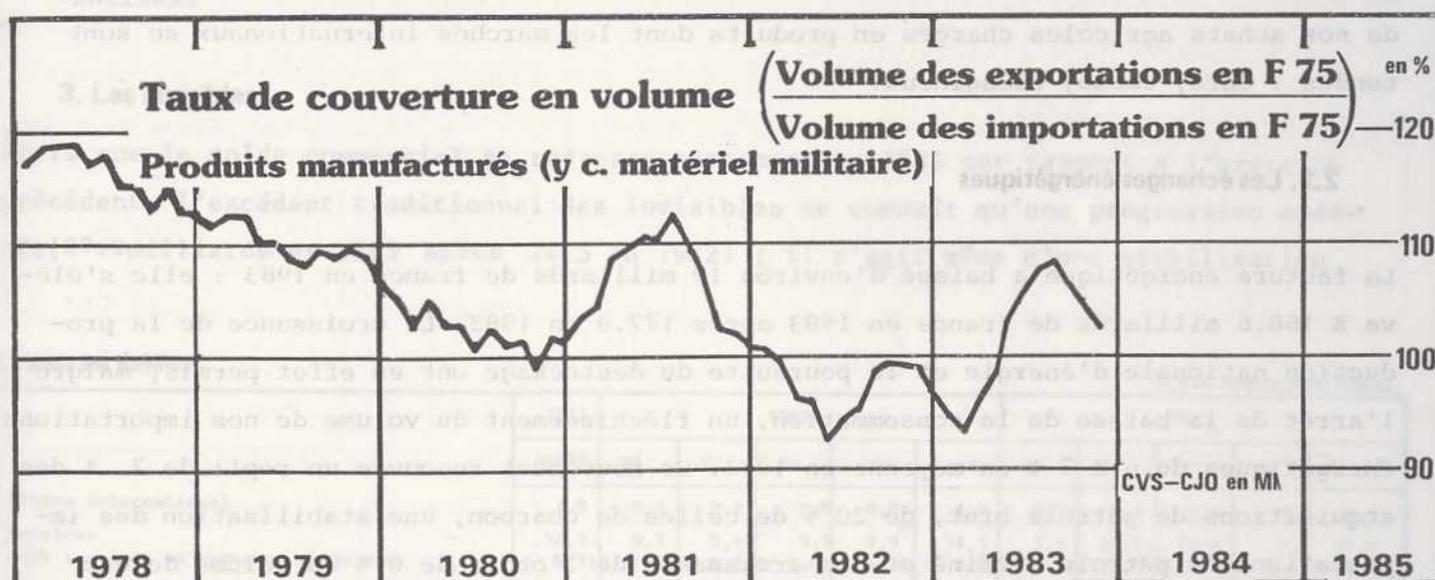
Volume base 100 =
moyenne du 2^o et 3^o trimestres 1982

	1982			1983			
	1	(2+3)/2	4	1	2	3*	4*
CEE							
Exportations	99.3	100	101.9	98.0	105.4	106.6	111.0
Demande	102.4	100	97.9	101.7	105.0	105.9	107.0
Parts de marchés ..	97.0	100	104.1	96.4	100.4	100.7	103.7
OCDE hors CEE							
Exportations	102.1	100.0	102.1	98.0	106.2	108.0	106.0
Demande	101.3	100	98.1	104.5	107.4	102.5	101.8
Parts de marchés ..	100.8	100	104.1	93.8	98.9	105.4	104.1
Reste du Monde							
Exportations	100.3	100	103.0	99.3	95.8	98.1	98.1
Demande	104.0	100	98.1	96.3	94.2	93.1	93.7
Parts de marchés ..	96.4	100	105.0	103.1	101.7	105.4	104.7

Sur une demande des pays non industrialisés qui baisse de plus de 6 % depuis la mi-82, la baisse de nos ventes, de l'ordre de 2 % sur cette zone, nous permet de dégager des gains de parts de marchés de l'ordre de 4 à 5 % comparables à ceux obtenus sur la zone OCDE hors CEE avec des ventes qui progressent sur la même période de 6,0 % et sur la CEE où nos ventes s'accroissent de 11 %.

1.3. Le solde des échanges de produits manufacturés

L'analyse précédente permet de comprendre pourquoi le solde mensuel des produits manufacturés s'est amélioré de 6 milliards de francs entre le début et la fin de l'année 1983. Ce redressement correspond à une évolution de fond amorcée à la mi 1982 ; il est néanmoins un peu artificiellement concentré sur les deux trimestres médians de l'année 1983 : le deuxième trimestre compense en effet le premier anormalement dégradé, le troisième bénéficiant probablement comme on l'a vu d'importations excessivement faibles. En résumé, on peut dire que l'année 1983 a commencé par une période de dégradation du solde en valeur de produits manufacturés liée à une chute du taux de couverture en volume, compensée en partie par des gains de termes de l'échange. Elle s'est poursuivie aux deuxième et troisième trimestres 1983 par une très forte amélioration de ce solde liée au net redressement du taux de couverture en volume faiblement atténué par de légères pertes de termes de l'échange à la suite de la dévaluation. Elle se termine avec un maintien du solde sur ce haut niveau à la faveur de gains de termes de l'échange et malgré une chute du taux de couverture en volume.



Au total, du quatrième trimestre 1982 au quatrième trimestre 1983, l'amélioration du solde de produits manufacturés correspond à 6,1 % de taux de couverture en valeur en glissement (5 % en moyenne) : 2,5 % sont liés à des gains de taux de couverture en volume, 3,5 % relèvent de gains de termes de l'échange.

2. Les autres échanges de marchandises

2.1. Les échanges agro-alimentaires

L'année 1983 s'est achevée en entérinant un solde des échanges extérieurs excédentaire de 22 milliards de francs renouant avec la haute performance de 1981. Depuis la mi-198

le taux de couverture en volume de ces échanges s'est nettement restauré après la sensible dégradation qui sévissait depuis l'automne 1981.

Sans refléter de mouvements significatifs autres que la tendance de long terme à une légère progression de nos achats à la CEE, le taux de couverture de nos échanges de produits agricoles transformés s'est tassé en 1983 en moyenne de 4 %. Aussi, le redressement global résulte de la forte expansion du volume des ventes de produits bruts (+ 20 % en moyenne) reflétant à la fois la forte reprise de nos expéditions vers les pays tiers (+ 31 % en moyenne) et une franche amélioration vers la CEE (+ 15 % en moyenne). Depuis l'automne 1982, le rythme de nos livraisons de blé vers les autres pays est demeuré très soutenu : depuis le début de la décennie ce sont eux qui constituent notre principal débouché (pour environ les deux tiers de nos exportations). Ce bon score général a pu être réalisé sans perte sensible sur les termes de l'échange. En particulier la remontée des prix de nos exportations au cours de l'année 1983 est la traduction des mouvements monétaires. En les effaçant, on observe que les prix pratiqués, selon les cas en ECUS ou en dollars, sont demeurés stables en tendance depuis le quatrième trimestre 1982 et ce, quelle que soit la nature brute ou transformée du produit. La hausse légèrement plus rapide des prix à l'importation tient à la structure de nos achats agricoles chargés en produits dont les marchés internationaux se sont tendus : café, cacao, oléagineux.

2.2. Les échanges énergétiques

La facture énergétique a baissé d'environ 10 milliards de francs en 1983 : elle s'élève à 168.6 milliards de francs en 1983 après 177.9 en 1982. La croissance de la production nationale d'énergie et la poursuite du déstockage ont en effet permis, malgré l'arrêt de la baisse de la consommation, un fléchissement du volume de nos importations énergétiques de 6 à 7 % en moyenne en 1982. Ce mouvement recouvre un repli de 7 % des acquisitions de pétrole brut, de 20 % de celles de charbon, une stabilisation des importations de pétrole raffiné et une croissance de l'ordre de 6 % du volume de gaz importé.

D'autre part la hausse du prix de l'énergie importée a été très faible (3,5 % en moyenne). L'appréciation moyenne de 16 % de la parité du dollar a légèrement surcompensé la baisse de 10 % des prix de référence sur les marchés internationaux (11 % pour les produits pétroliers, 9 % pour le gaz, 4 % pour le charbon).

2.3. Le solde global

Avec une amélioration de l'excédent des échanges de produits manufacturés (y compris matériel de guerre) de 30 milliards de francs, des échanges agro-alimentaires de 7 milliards et une réduction de la facture énergétique de 10 milliards, le solde global

CAF-FAB se réduit en 1983 de 50 (1) milliards de francs par rapport à celui de 1982. Il s'élève à 82 milliards et correspond à un déficit global FAB-FAB de 42 milliards de francs (2).

**Le solde des échanges de marchandises
(y compris matériel de guerre)**

solde mensuel, CVS, milliards de francs courants

	1982					1983				
	1	2	3	4	MA	1	2	3	4	MA
Agro-alimentaire	1.6	0.8	1.0	1.0	15.1	1.3	1.3	2.5	2.4	22.3
Energie	-14.0	-14.2	-15.7	-15.4	-177.9	-13.9	-14.4	-14.1	-13.8	- 168.6
Produits manuf.	3.4	1.5	2.1	3.3	30.6	1.2	5.3	7.3	6.5	60.8
Total CAF-FAB(1)	- 8.9	-11.6	-12.9	-10.1	-130.4	-11.2	- 7.6	- 4.3	- 4.3	- 82.2
Total FAB-FAB	- 5.9	- 8.5	- 9.6	- 6.8	- 92.6	- 7.9	- 4.3	- 1.0	- 0.8	- 42.2

(1) Cette ligne n'est pas égale à la somme des postes qui la composent, car la méthode de désaisonnalisation n'assure pas l'égalité des totaux annuels bruts et désaisonnalisés.

3. Les invisibles

Alors que le solde commercial se redresse nettement en 1983 par rapport à l'exercice précédent, l'excédent traditionnel des invisibles ne connaît qu'une progression modérée (27.2 milliards en 1983 après 24.5 en 1982) ; il s'agit même d'une stabilisation

Le solde des invisibles

C.V.S. milliards de francs.

	1981	1982				1983					
	Année	T1	T2	T3	T4	Année	T1	T2	T3	T4*	Année*
Négoce international	- 1,0	- 0,3	0,4	0,8	0,8	1,7	0,0	0,4	0,4	- 0,3	0,5
Services	32,3	9,7	5,1	9,7	9,9	34,3	1,3	10,5	10,8	9,0	31,6
dont : - liés au commerce extérieur	(- 8,7)	(- 1,7)	(- 2,3)	(- 1,8)	(- 2,3)	(- 8,8)	(- 2,2)	(- 0,3)	(- 0,3)	(- 0,4)	(- 3,2)
- échanges de technologie	(21,9)	(6,7)	(6,6)	(7,0)	(9,2)	(29,7)	(5,2)	(7,4)	(7,4)	(7,3)	(27,3)
- revenus	(2,6)	(0,3)	(1,3)	(- 0,6)	(- 0,6)	(- 2,2)	(- 2,3)	(- 2,0)	(- 3,9)	(- 3,3)	(- 11,5)
- voyages	(8,1)	(2,0)	(2,3)	(4,6)	(3,2)	(12,1)	(1,9)	(6,1)	(7,4)	(6,0)	(21,4)
- services gouvernementaux	(7,2)	(1,5)	(0,3)	(0,5)	(1,1)	(4,0)	(- 0,9)	(- 1,0)	(0,1)	(- 0,2)	(- 2,0)
Transferts	-23,1	- 6,8	- 7,8	- 8,9	- 6,7	-30,3	- 6,1	- 6,9	- 5,4	- 9,0	-27,4
Autres biens et services	20,0	5,0	4,6	4,3	4,8	18,8	4,9	5,6	6,0	6,0	22,5
- privés	(- 12,3)	(- 3,4)	(- 3,3)	(- 2,6)	(- 3,4)	(- 12,9)	(- 3,8)	(- 3,3)	(- 2,5)	(- 3,0)	(- 12,6)
- publics	(- 10,7)	(- 3,4)	(- 4,5)	(- 6,3)	(- 3,3)	(- 17,4)	(- 2,3)	(- 3,6)	(- 2,9)	(- 6,0)	(- 14,8)
Solde des "invisibles"	28,2	7,6	2,3	5,9	8,8	24,5	0,1	9,6	11,8	5,1	27,2

Source : Trésor, Banque de France

(1) 50. ≠ 30 + 7 + 10 voir note du tableau donnant les soldes.

(2) déficit FAB-FAB = déficit CAF-FAB - 5 % (importations CAF).

si l'on exclut l'évolution favorable de la ligne "autres biens et services" dont l'interprétation économique reste délicate (1).

Cette stabilisation du solde des invisibles résulte d'une dégradation sur certains postes compensée par une amélioration sur d'autres. Deux postes jouent à la baisse: le poste "revenus" et le poste "services gouvernementaux" qui retracent principalement la charge d'intérêt de la dette publique ou privée. En revanche trois postes jouent à la hausse: les services liés au commerce extérieur voient leur déficit se réduire à la faveur de l'amélioration des échanges de biens, les transferts publics connaissent une réduction de leur déficit en raison de la progression des restitutions versées par la CEE à la suite des fortes exportations de céréales à l'extérieur de la Communauté. Enfin le poste "voyages" dégage 10 milliards d'excédent supplémentaires, traduisant les effets respectifs sur le poste "tourisme" des mesures de mars 1983 limitant les dépenses des français à l'étranger et des gains de compétitivité touristique résultant des mouvements de parité.

4. Le solde des paiements courants et son financement

Globalement le déficit des paiements courants en 1983 s'élève à environ 30 milliards de francs (contre 79 milliards en 1982).

Le passage du solde commercial douanier au solde des paiements courants

milliards de francs courants

	1982	1983
Solde commercial FAB-FAB douanes C.V.S.	- 92.6	- 42.2
Solde commercial FAB-FAB balance des paiements	- 103.8	- 57.4
Invisibles	+ 24.5	+ 27.2
Solde des paiements courants	- 79.3	- 30.2

Source : Douanes, Trésor et Banque de France

Au cours de l'année, la phase la plus délicate de l'exercice s'est incontestablement située au premier trimestre, avant l'annonce du réajustement des parités du 21 mars. Le déficit des transactions courantes, à son point culminant, est alors aggravé par des comportements spéculatifs.

Sur l'ensemble de l'année le déficit des paiements courants est largement financé par des entrées nettes de capitaux à long et à court terme (environ 80 milliards). Ce "surfinancement" sert à accroître les réserves de changes d'environ 50 milliards (2).

(1) cette ligne vise en effet à corriger un biais statistique minorant les résultats.

(2) 50 = 80 - 30

